

Conformément à la Charte des examens adoptée par le conseil d’administration de l’université de Poitiers du 21/02/2014, au règlement des examens de l’UFR Lettres et Langues adopté en conseil d’administration de septembre 2015, et au calendrier de déroulement des examens validé par le conseil de l’UFR Lettres et Langues du 22 octobre 2015, les éléments suivants ont fait l’objet d’un affichage à ce jour dans les locaux de l’UFR :

Calendrier définitif des examens écrits et oraux  
des semestres pairs et impairs  
session 2  
année 2017-2018  
des licences  
et des masters

Ces éléments font également l’objet d’une diffusion sur le site internet de l’UFR Lettres et Langues à l’adresse suivante <http://ll.univ-poitiers.fr/>

La responsable du service scolarité formation  
Christelle SOUIL

## CALENDRIER DEFINITIF DES EXAMENS ECRITS 2017- 2018

### LICENCE ARTS DU SPECTACLE

#### Semestres impairs et pairs - 2ème session

ANNEE	SEMESTRE	MENTION SPECIALITE PARCOURS	UE	EPREUVE	Dispensé d'assiduité (DA) ou réorientation (Réo)	DATE	HORAIRES	SALLE AMPHI
L1	S1	Arts du spectacle	UE1	Cinémas contemporains	Tous	Lundi 18 juin	9h30 - 12h30	Amphi 3 Agnès Varda
L1	S1	Arts du spectacle	UE1	Méthodologie	Réo.	Lundi 18 juin	14h00 - 16h00	C318
L1	S1	Arts du spectacle	UE1	Esthétique et théorie du cinéma	Réo.	Mardi 19 juin	9h30 à 13h30	C318
L1	S1	Arts du spectacle	UE2	Histoire du cinéma et initiation au langage cinématographique	Réo.	Jeudi 21 juin	9h00 - 13h00	C318
L1	S1	Arts du spectacle	UE2	Histoire du théâtre et analyse de la représentation	Réo.	Jeudi 21 juin	14h00 - 18h00	C318